

TARIFS DES HONORAIRES TRANSACTION VENTE au 01/03/2024

SUD RHÔNE ALPES



EN POURCENTAGE	EXCLUSIF	QUALITÉ & SQUARE BOX ACHETEUR	SIMPLE	
Habitations / Bureaux / Locaux commerciaux / Terrains				
Moins de 30 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	Forfait
De 30 001 à 75 000 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €	Forfait
De 75 001 à 190 000 €	8%	7%	6%	Avec un minimum de 7 000 €
De 190 001 à 250 000 €	7%	6%	5,5%	
De 250 001 à 350 000 €	6%	5%	4,5%	
Au-delà de 350 001€	5,5%	4,5%	4%	
Garages, parkings	15% avec un minimum de 2 000 €			
Avis de valeur	Appartements : 200 € maximum Maisons : 320 € maximum Entrepôts, domaines : sur devis			

Version du 01/03/2024

Nos tarifs s'entendent TVA comprise, ils sont à la charge du Mandant et calculés sur le montant de la transaction réalisée.

Vente de neuf	Les honoraires sont à la charge exclusive du promoteur. Le taux d'honoraires est fixé par le promoteur dans le cadre de la vente d'un programme neuf.
----------------------	---

Jean-Marc CROS

Président

Square Habitat Sud Rhône Alpes

S.A.S. SQUARE HABITAT SUD RHÔNE ALPES : 290 RUE FAVENTINES- CS30073 - 26000 VALENCE -

Au capital de 1 079 850€ - Filiale du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes - RCS de Romans et N° SIREN : 378 336 143 - Code NAF 6831Z - N° TVA FR92 378 336 143 - Caisse de garantie CAMCA : 53 rue de la Boétie 75008 PARIS - Police N° 10 000 764 Carte Professionnelle Transaction-Gestion-Syndic N° CPI 2601 2017 000 019 455 délivrée par la CCI de la Drôme - Compte transaction 85023213511